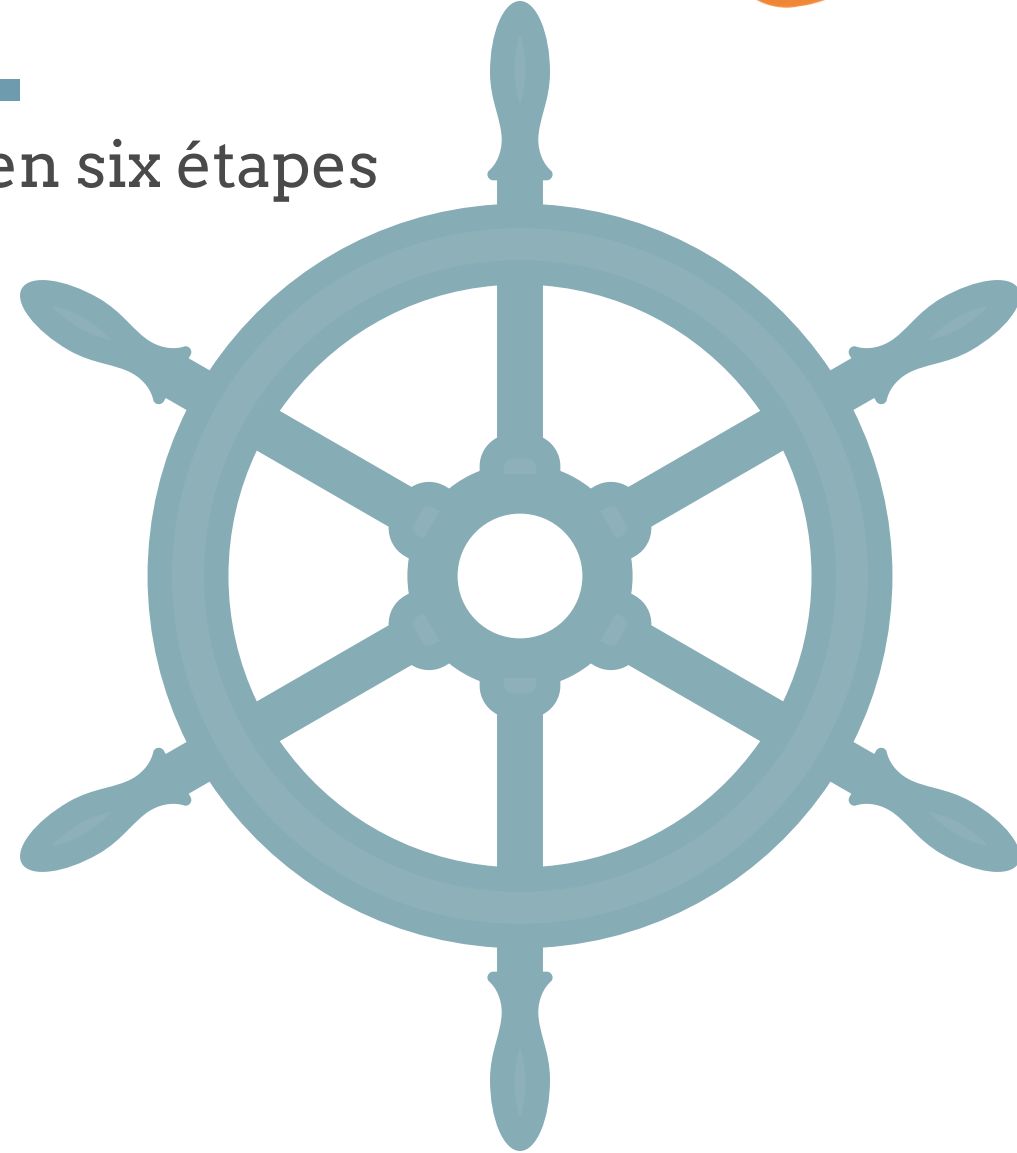


FINADOC ACTIONNAL



Notre processus de conseil en six étapes



Certifié AFNOR ISO 22222 en gestion de patrimoine

1

Base de travail
et de collaboration

2

Recueil des données
et des objectifs

3

Analyse et évaluation
financière et patrimoniale

six étapes

Priorité au conseil

4

Elaboration puis
présentation du projet

5

Mise en oeuvre des
recommandations

6

Suivi permanent et contrôle

FINADOC ACTIONNAL

Finances & Patrimoine



- FINADOC ACTIONNAL, marques commerciales de COSALE.
SARL au capital de 100 200 euros.
- RCS Lille Métropole 513 969 642
- Bureaux : 270 Bd Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul
- Tel : 03 66 72 10 81 - 06 01 99 20 51
- Email : f.almaleh@finadoc-actionnal.com
- web : www.finadoc-actionnal.com
- Les relations avec nos clients font l'objet d'une lettre de mission, signée par les parties, respectant ainsi nos obligations légales de protection de leurs intérêts.

- Cadre réglementaire, conformément à l'art. 325-3 du règlement général de l'AMF
- Membre de la CNCGP, agréée par l'AMF
- Courtier en assurances
Conseiller en Investissements financiers
- ORIAS n° 11 062 831 (www.orias.fr) placé sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61 Rue Taibout, Paris)
- RC pro : MMA Entreprises
- Certifié AFNOR ISO 22222 en gestion de patrimoine